

## Compte-rendu du groupe de travail du 18/05/2017 sur le bâtiment « La Fruitière ».

Le 18 mai 2017 s'est tenu à la caserne de la Joliette en présence des OS et de l'administration (DI et DR) une réunion de travail sur le hangar 17 également dénommé de manière plus bucolique « la Fruitière » qui sera prochainement appelé à accueillir 33 à 35 collègues actuellement en poste au sein du bureau de Marseille Port (Allar + la PEC Beauséjour).

Le bureau d'Allar est promis à la destruction dans le cadre du projet Euroméditerranée mené par le GPMM.

18 collègues devraient, de leur côté, rejoindre le rez-de-chaussée du bâtiment de la DI pour travailler à l'avenir dans les bureaux anciennement occupés par feu le service de Marseille-Transports.



Nous avons été informés que pour l'heure l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) n'était pas signée. Le DI indique qu'une signature devrait intervenir dans le délai d'un mois.

## Les travaux.

Des travaux vont être effectués pour un budget prévisionnel prévu par le Port de 660 000 €. Les travaux consisteront en une isolation des murs, du toit, du sol par flocage, le cont

Les travaux consisteront en une isolation des murs, du toit, du sol par flocage, le contrôle des huisseries en fonctionnement total, la dépose de certaines cloisons, celle des faux plafond, leur remplacement, la peinture des cloisons, le changement des sols, la pose d'un escalier extérieur, la vérification du fonctionnement du feu alternatif ainsi que des éclairages d'accès au bureau sur parking et escalier, la création d'une place handicapé sur le parking. Un chauffage-clim réversible de 100 kw sera installé, mais pas dans le couloir central.

## La question des m2 par agent.

Pour France Domaines, il est de 9 minimum, au global il est de 10,28 m2 par agent. Le DI nous a informés que les agents d'Allar resteraient sur leur site tant que les travaux de Schuman ne seraient pas terminés. Les 2 agents NSTI PR seraient localisés à Schuman avec la suppression du service dans le nouveau plan du hangar 17.

Le choix de l'organisation du futur service est du seul ressort du DI qui souligne qu'il présentera un projet en comité technique le moment venu.



Solidaires déplore que dans ce dossier, seuls le préfet et France Domaines ( qui gère la politique immobilière de l'État ) soient décisionnaires. Si le Port ne veut pas faire et prendre les travaux à son compte, France Domaines ne signera pas car d'une part les travaux sont trop chers et d'autre part, même si le Port fait des travaux a minima, si les travaux d'isolation ne sont pas faits, France Domaines ne signera pas car la facture énergétique sera trop élevée.

L'administration ne cache pas que le bâtiment qui nous sera octroyé sur le Port présente bon nombre de défauts mais elle affirme être contrainte par la volonté du préfet et par le bon vouloir du Port à faire ou non les travaux conformément au cahier des charges et par la signature de France Domaines.

Ce qui ressort de cette réunion, c'est l'incertitude du quand et du comment, même si le plan distribué lors du groupe de travail a l'air définitif. Voir plan ci-annexé.

Solidaires Douanes, qui détient 4 sièges au CHSCT 13 (5 pour la CGT et 1 pour FO) suit le dossier de très près.

Que ce soit en matière de sécurité des agents ( escalier, les éclairages extérieurs et rampe d'accès, notamment ) ou de risques psycho-sociaux ( RPS ), nous exigerons que les meilleures conditions de travail soient octroyées à nos collègues.



Au sujet des RPS, nous pointons d'ors et déjà un risque majeur concernant la densité des effectifs par rapport à l'espace occupé au pôle de contrôle qui devraient être de 13 agents pour 100 m2 soit 10 m2 par agent. Ces derniers vont travailler en semi open-space (15m2 pour la norme NF X35-102) selon les plans.

Les agents de deux services qui n'ont jamais travaillé ensemble vont être à l'avenir réunis dans un même bureau. Qui dit densité, dit beaucoup de bruit ( téléphone, réception des déclarants et autres va-et-vient ) et donc fatigue accrue.

Par ailleurs, la réunion des deux services risque également de mettre en évidence un risque d'augmentation de la polyvalence de chacun, les agents deviendront interchangeables, ce qui n'est jamais très sécurisant pour les collègues.

Pour Solidaires Douanes Stéphanie DESMULIE